

➔ Je t'aime, moi non plus

Train et vélo, **le divorce ?**

Lorsque Nicolas Poulouin de l'AF3V a pris la parole à l'AG d'Orléans, il nous a annoncé que certaines Régions prévoient de supprimer le transport des vélos dans les TER. Ses craintes se confirment.

En Midi-Pyrénées, le train et la bicyclette, c'est une vieille histoire d'amour et nous n'étions pas spécialement inquiets. La quasi-totalité des TER prennent les vélos : tout le monde y trouve son compte, pourquoi cela s'arrêterait-il ?

Victime du succès

Cependant, lorsque nous avons rencontré des représentants du Conseil régional, nous avons quand même posé une question : *« Chez nous la SNCF est exemplaire en matière de transport des vélos, mais comment fera-t-elle si elle doit emprunter des rames à une région qui n'a plus de crochets pour vélos ? »*

La réponse nous a troublés : *« la SNCF est victime de son succès et les cyclistes sont trop nombreux ! »*

Or *Midi-Pyrénées Info*, la revue du Conseil régional, vient d'annoncer ceci :

« Bien que tous les nouveaux trains régionaux soient équipés d'emplacements réservés aux vélos, la place commence à manquer. Autre inconvénient, charger son vélo à bord d'un train (...) peut occasionner du retard ». La Région teste actuellement une nouvelle stratégie sur la ligne Toulouse-Castres-Mazamet : « Différentes solutions vous permettent de laisser votre bicyclette sous bonne garde dans votre gare de départ et d'en prendre une autre à votre descente



▲ Des cyclotouristes qui attendent le train : une espèce en voie de disparition ?

du train (...). Si l'expérimentation est concluante, elle pourrait être étendue à tout le territoire régional.»

L'article ne fait aucune mention de la possibilité de prendre son vélo dans les TER le



Train et bicyclette, une vieille histoire d'amour. ▲

week-end ou aux heures creuses, les cyclotouristes sont donc complètement oubliés.

C'est d'autant plus râlant qu'avec les rames récentes ou rénovées, le retard des trains est un faux argument. Nul besoin d'aller chercher son vélo dans un fourgon en bout de train : on peut s'asseoir à côté de sa monture.

Les associations réagissent

Des informations similaires ont été diffusées ailleurs dans l'Hexagone. Grâce à Nicolas Poulouin, une lettre vient donc d'être envoyée aux présidents des Régions. Signée par les fédérations et associations les plus concernées (FUBicy, FNAUT, FFUTAN, l'AF3V, MDB, etc.), elle demande à chaque président de confirmer que des emplacements pour le transport des vélos non démontés seront prévus dans les futurs TER de sa région :

« À notre connaissance, la conception technique de ces nouvelles rames est actuellement en cours et il est encore temps de prévoir des espaces intérieurs modulables permettant d'offrir des emplacements vélos en nombre suffisant. Le ratio proposé de 3,5 places vélos pour 100 passagers serait satisfaisant, mais il

doit être considéré comme une base minimale. Sur certaines liaisons touristiques très fréquentées, il faudra prévoir un nombre plus important de places vélos.»

À chacun d'agir

Cette lettre aura plus de poids si d'autres structures, clubs et cyclotouristes individuels réagissent à leur tour. N'hésitez pas à écrire pour défendre les intérêts de nos adhérents... et une vieille histoire d'amour. ■



▲ Courroie et strapontins : on peut souvent s'asseoir à côté de son vélo.

➔ Le vélo, c'est tendance

La sécurité et la mode

Avec l'engouement actuel pour les déplacements doux, les créateurs s'intéressent à notre sécurité.

UN COFFRET CADEAU

Pour Noël, Celio, chaîne de prêt-à-porter masculin, a introduit un «nécessaire» pour cyclistes. Son petit carton contenait trois brassards réfléchissants, un klaxon pour vélo et un poncho. Ce coffret représentait une idée sympathique, mais la marque «peut beaucoup mieux faire» pour le choix des couleurs.



▲ Chez Celio, un «nécessaire» pour cyclistes.

Notre avis :

- Bravo pour les brassards réfléchissants !
 - Le klaxon «pouët-pouët» est certainement le moyen le plus sympathique d'avertir les piétons de son approche. Cependant, il ne remplace pas la sonnette obligatoire... et il est interdit par le Code de la route.
 - Quel dommage que le poncho soit noir, surtout s'il recouvre votre gilet de haute visibilité.
- La commission nationale de sécurité aimerait que le législateur interdise tout simplement les maillots et vestes pour cyclistes de couleur sombre, à commencer par le noir.

ÉCLAIRAGE À FLEURS

À son tour, le célèbre magazine de mode «Femme Actuelle» se lance dans le vélo. Sa gamme d'accessoires «Bike Original» est vendue en grande surface (Cora, Champion, Carrefour et Casino). C'est le kit éclairage qui a attiré notre attention : on dirait des lampes JOS Spanninga de grande qualité, mais le prix est rudement bas. S'agit-il de simples copies ? Renseignement pris, cet ensemble est bien un produit Spanninga. Les éclairages à diodes constituant ce kit sont l'excellent DX 25 pour l'arrière, mais le phare n'est pas un vrai DX 10. Le distributeur a souhaité une lampe similaire, mais la puissance d'éclairage et l'autonomie sont moindres. Ce phare est ainsi homologué pour la France, mais pas pour l'Allemagne : son faisceau d'éclairage n'atteint pas 10 Lux, ceci malgré ce qui est marqué sur l'emballage !



▲ Le kit éclairage de «Femme Actuelle».

Notre avis :

Le vrai DX 10 (le phare de Paris-Pékin) n'est plus fabriqué. Si vous ne le trouvez plus chez votre vélociste, il serait préférable d'attendre la nouvelle version qui sortira dans quelques mois.

Bon à savoir :

Ce client est le seul pour qui JOS produit cette version économique du DX 10... que l'on reconnaît aux fleurs roses qui sont imprimées dessus !

UNE IDÉE LUMINEUSE

Vu sur Internet où il a suscité de nombreuses réactions positives, ce laser dessine une bande cyclable lumineuse autour du cycliste. Il fallait y penser ! Conçu par Alex Tee et Evan Gant pour un concours américain, la Light Lane (« voie lumineuse ») n'existe pas encore, mais un prototype est en cours de construction. Il s'agit d'abord de choisir la configuration et la couleur du rayon,

© Altitude Design Concepts



ensuite d'étudier la résistance au vol ainsi qu'à la corrosion avant de chercher un fabricant. Si ce produit se réalise, il ne sera pas réglementaire chez nous... mais soyez certains que nous serons parmi les premiers à le tester !

◀ Light Lane : une bande cyclable dans toutes les rues.